

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/l-objection-de-conscience-doit-etre-absolument-preservee>

L'objection de conscience doit être absolument préservée

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2018

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La liberté de conscience est le droit le plus fondamental de toute société. Une société qui l'annihile, ça s'appelle une dictature. L'objection de conscience fait partie du droit médical et elle est intouchable. Ce droit doit être absolument préservé

« Mgr Aupetit, archevêque de Paris, a répondu aux questions du quotidien Le Parisien.

Extraits :

Est-ce que vous appelez les catholiques à se mobiliser contre l'extension de la PMA ?

J'appelle les catholiques à se mobiliser par une parole, déjà.

Cela n'a pas porté ses fruits...

Une parole, si elle est juste, traverse l'Histoire et finit par triompher. C'est toujours comme cela. Elle fera son chemin de conscience en conscience.

Pas d'appel à manifester ?

La question d'une manifestation dans la rue appartient aux citoyens, pas du tout aux évêques. Ce n'est pas à nous d'en organiser et nous ne le ferons pas.

Et y participer ?

Si j'y participe, ce sera en tant que citoyen, je n'irai jamais en tant qu'évêque. Ce n'est pas ma place. Mais comme citoyen, je suis libre. Il faut bien faire la distinction entre l'expression d'un évêque et celle d'un citoyen. [...]

Êtes-vous rassuré par le gouvernement qui explique que l'extension de la PMA n'entraînera pas la levée de l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) ?

Je n'y crois pas une seconde. D'abord parce que lorsqu'il y a eu le Mariage pour Tous, on nous avait déjà affirmé qu'il n'y aurait pas de PMA. Au nom de quoi refuserait-on aujourd'hui la GPA ?

L'objection de conscience doit être absolument préservée

L'animateur Marc-Olivier Fogiel sort la semaine prochaine un livre où il raconte son bonheur d'être père de deux filles grâce à la GPA. Vous ne croyez pas à ce bonheur et au fait que ces enfants puissent être heureuses ?

Elles sont encore jeunes mais à l'adolescence... Ce moment où l'on cherche à savoir d'où l'on vient. Le risque d'un déséquilibre est alors important. Je ne souhaite bien sûr aucun mal à cette famille, mais je dis simplement : est-ce qu'on prend la mesure de ce que les enfants qui sont dans cette situation vont avoir à vivre ? Comment vont-ils accepter d'avoir fait l'objet d'une certaine marchandisation ? Est-ce que le fait de savoir qu'ils sont nés dans ces conditions va leur permettre d'être apaisés ? [...]

Un président de syndicat de gynécologues a récemment assimilé l'IVG à un homicide, suscitant une vive polémique jusqu'au gouvernement. Le soutenez-vous ?

Je le soutiens dans son expression. Est-ce qu'un médecin peut encore s'exprimer librement ? La réponse est oui. La liberté de conscience est le droit le plus fondamental de toute société. Une société qui l'annihile, ça s'appelle une dictature. L'objection de conscience fait partie du droit médical et elle est intouchable. Ce droit doit être absolument préservé, je peux vous dire que les médecins vont réagir durement si on y touche.

Des sénateurs PS, sous la houlette de Laurence Rossignol, ex-ministre de la Famille, ont déposé vendredi une proposition de loi pour supprimer cette clause de conscience...

C'est terrible. Cela signifie qu'on entre dans une forme de dictature qui dit : « Vous n'avez pas le droit de penser, votre conscience doit être éteinte ».

Avez-vous utilisé ce droit quand vous étiez médecin, concernant des demandes d'avortement ?

Oui, bien sûr, j'ai expliqué à la patiente : « Moi, en conscience, je ne peux pas ». Le médecin est libre, c'est capital. Cela s'appelle la relation médecin-malade. Sinon, c'est une prestation de service. [...] »

Source :

Le Parisien

[le salon beige](#)